



Villefranche-sur-Saône (69), Belleville (69) et Beaujeu (69)

soutien aux mineurs non accompagnés

Soutien scolaire

Unité Locale Beaujolais Vals De Saone



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

Les mineurs non accompagnés sont des jeunes réfugiés dont la famille ne vit pas sur le territoire. Ils sont scolarisés le plus souvent en apprentissage et suivi par des structures associatives notamment sur les questions administratives ou de logement. Le bénévole assure un soutien dans les matières de base : français et au mathématiques et participe à son accompagnement vers une intégration sociale et professionnelle. Ces jeunes arrivent dans un environnement nouveau dont ils ne connaissent pas nécessairement les codes et vous contribuerez au développement de leur autonomie.

Informations pratiques

Le bénévole exerce son activité dans des locaux de l'association de gestion pour les plus jeunes ou bien dans les appartements collectifs mis à leur disposition.

Durée

année scolaire

Fréquence

une ou deux fois par semaine en fin d'après midi

Description de l'association

La Croix-Rouge française est membre du plus grand Mouvement international humanitaire. Les bénévoles interviennent en milieu urbain ou rural : accueil écoute orientation des familles, aides matérielles, micro-crédit, vestiboutique - solidaire, bric à brac, apprentissage du Français, inclusion numérique, maraude, prison-justice, intergénérationnel, urgence secourisme, formations, activités jeunesse...

Formation des bénévoles

Les futures bénévoles sont accueillis par la responsable du recrutement, qui présente les différentes activités mais aussi : logistique, secrétariat, formations, communication...

Un tour de découverte des activités est proposé, un 2ème entretien arrêtera le choix du volontaire et les modalités de son engagement. Dans les premiers mois un parcours de formation intégration est proposé et le cas échéant une formation adaptée à l'activité.